

JE PRÉFÈRE

#jeprefèrelartisanat

Vous avez bien raison de préférer L'



rtisanat

Première entreprise de France



ÉDITO

Au cœur des territoires, également présent en milieu urbain et rural, l'Artisanat est un acteur économique essentiel à la vitalité de nos régions et à la croissance de notre pays.

Au cœur du quotidien, les artisans sont reconnus par leurs clients pour la qualité de leurs produits, de leurs services et de leur travail.

Au cœur de leur métier, ils s'appliquent à en transmettre les gestes et les secrets aux jeunes générations par l'apprentissage, en les dotant ainsi d'un savoir-faire qualifié et d'une technicité sans cesse renouvelée et enrichie.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que les Français leur accordent leur préférence, comme en témoignent les résultats de cette dernière étude BVA.

Mais, au-delà de ces chiffres, c'est le travail du Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA) qui est récompensé. En 20 ans, le Fonds, aidé de ses agences de communication a su doter l'Artisanat d'une identité forte et d'une personnalité incontestée. La Première entreprise de France a gagné son pari et, si elle est reconnue comme telle c'est grâce aux campagnes de promotion successives qui l'on fait découvrir et apprécier de tous.

Joseph CALVI
Président du FNPCA

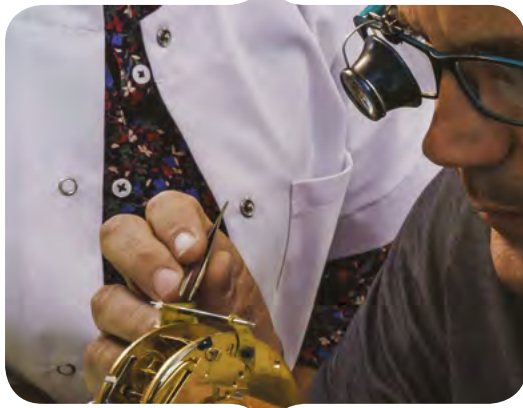
Je préfère

Les Français préfèrent l'Artisanat



En octobre 2017, le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat confiait une enquête à l'institut BVA pour mieux connaître l'opinion des Français sur l'Artisanat et les artisans.

Résultat : les artisans bénéficient d'une très bonne image auprès de l'ensemble des Français. On apprend notamment que les Français préfèrent consommer artisanal. Convaincus du rôle économique que joue l'Artisanat dans notre pays, ils sont également attirés par les métiers et les voies d'orientation que le secteur propose. Cette préférence affirmée trouve son explication dans les fondements mêmes de l'artisanat : savoir-faire, qualité, proximité, apprentissage et attrait des carrières.



94 %
des Français ont une
bonne opinion
des artisans

81 %
leur accordent leur
confiance

LES FRANÇAIS PRÉFÈRENT CONSOMMER ARTISANAL

Les Français accordent leur confiance aux artisans. Une confiance qui se traduit par leur façon de consommer artisanale. Ainsi 71% des Français préfèrent acheter à un artisan. Cela s'explique en grande partie par le regard qu'ils portent sur leur savoir-faire et la qualité.

94% des Français ont une bonne opinion des artisans et 81% des Français leur accordent leur confiance.

Les personnels de santé et les petites structures économiques, dont les artisans, en tête des acteurs, recueillent le plus la confiance des Français. 70% des Français déclarent se sentir proches d'un artisan, généralement de leur boulanger ou leur coiffeur.

Expertise, consommation locale et qualité des produits, apparaissent comme de véritables plus-values de l'Artisanat. 94% des Français estiment que les artisans sont dépositaires d'un savoir-faire. Ils sont également perçus comme travailleurs (par 93% des Français), compétents (91%) et soucieux du travail bien fait (86%). Pour 89% des Français, l'Artisanat permet de recourir à des professionnels, experts de leur domaine et 81% d'entre eux estiment que les artisans proposent des produits de qualité. Enfin, 86% jugent que l'Artisanat permet de consommer local.

Une confiance qui se traduit par une consommation régulière. 3 Français sur 10 font très régulièrement appel à des artisans : 31% au moins une fois par mois.

LES FRANÇAIS SONT ATTIRÉS PAR L'APPRENTISSAGE ET LES CARRIÈRES DU SECTEUR ARTISANAL

Les Français ont une opinion positive sur le secteur qui est perçu comme vecteur d'emplois attractifs.

8 Français sur 10 conseilleraient de choisir l'apprentissage pour devenir artisan. L'étude BVA laisse à voir que les préjugés commencent à s'effacer. Alors même que l'Artisanat était considéré par l'opinion publique encore récemment comme une voie de garage, aujourd'hui, **77% des Français conseilleraient à un de leurs enfants ou à un proche de choisir l'apprentissage pour devenir artisan.**

66% estiment que l'Artisanat propose des carrières attractives et 58% allant même jusqu'à déclarer qu'ils pourraient travailler dans le secteur de l'Artisanat si on leur en offrait la possibilité.

Une formation des jeunes reconnue et des emplois à la clé. 88% jugent que l'Artisanat joue un rôle important dans la formation des jeunes et pour 65% des Français, l'Artisanat est un secteur qui recrute.

POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ET NATIONALE LES FRANÇAIS PRÉFÈRENT L'ARTISANAT

L'Artisanat est un acteur économique incontestable pour les Français. Pour plus de 8 Français sur 10, l'Artisanat a un rôle important dans la création d'entreprises (85%) et la croissance économique du pays (84%).

L'intégralité des résultats de l'enquête est disponible sur demande

JE PRÉFÈRE

Les Français ont bien raison de préférer l'Artisanat



La Première entreprise de France regroupe **250 métiers**, répartis en **4 grands secteurs** que sont : **l'Alimentation, la Fabrication, le Bâtiment et les Services.**

Créateur d'emplois, acteur des territoires et garant de la transmission de savoir-faire par la formation, l'Artisanat incite à la préférence de chacun des Français dans leur quotidien et dans leur avenir.

SAVOIR-FAIRE ET QUALITÉ

Dépositaires de traditions anciennes, de techniques éprouvées, d'une culture qui s'enrichit et s'adapte au gré des évolutions de la société, les artisans ne cessent de transmettre aux jeunes générations et de faire évoluer leur savoir-faire.

Reconnu à travers le monde, ce savoir-faire « made in France » va jusqu'à dépasser les frontières et fait la fierté d'un pays à l'international.

N'EST PAS ARTISAN QUI VEUT

Être artisan ne s'improvise pas. Pour obtenir ce statut, il faut justifier d'une formation qualifiante et suivre des étapes établies garantissant d'une expertise :

- **Détenir un diplôme ou un titre homologué** dans le métier pour justifier de sa qualité d'artisan ;
- **Exercer une activité professionnelle de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat.** L'entreprise doit générer l'essentiel de son revenu de la vente de produits et de services issus de son propre travail ;
- **Être économiquement indépendant.** L'entreprise doit intervenir pour son propre compte et non pour celui d'une autre personne morale ou physique ;
- **Être immatriculé au Répertoire des métiers** via les Chambres de métiers et de l'artisanat.

+ DE 80 %
des apprentis
trouvent un emploi
à l'issue de leur formation

75 %
des apprentis
travaillent et se forment
dans le même
département

UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Vecteur d'emploi

Avec **3,1 millions d'actifs** et plus de 80% des apprentis qui trouvent un emploi à l'issue de leur formation, l'Artisanat est plus que jamais un secteur dynamique. La moyenne annuelle de **160 000 créations d'entreprises artisanales par an en France** représente ainsi un tiers des créations d'entreprises en France tout secteur et forme juridique confondus. Une tendance qui reste stable depuis 10 ans et qui entraîne l'emploi de 2 millions de salariés.

Chaque secteur a sa spécificité. Ainsi, le **Bâtiment** arrive en tête du classement avec **plus de 700 000 emplois salariés et 494 600 entreprises**, suivi par le secteur des **Services** avec **396 000 emplois salariés et 304 200 entreprises**. La **Fabrication** enregistre **356 500 emplois pour 133 700 entreprises** alors que l'**Alimentation** affiche **69 700 entreprises et 194 200 salariés**, soit le secteur comptant le plus d'entreprises employeuses.

Acteur des territoires

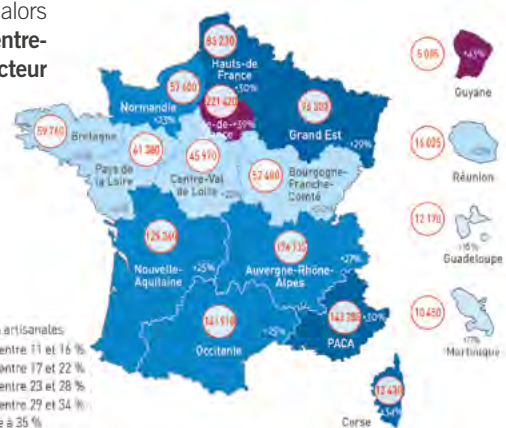
La croissance du nombre d'entreprises artisanales, ces 10 dernières années, a profité à l'ensemble des régions françaises. Ainsi, on retrouve ces entreprises dans **les grandes villes** comme dans **les communes rurales**.

Autre particularité, le tissu très dense des formations à travers l'ensemble des départements offre la possibilité aux étudiants de rester étudier dans leur région. Et pour 75% d'entre eux, ils trouvent un emploi dans leur département et unique dans le maintien de l'emploi des jeunes en région.

Nombre d'entreprises artisanales en 2015 et son évolution 2010-2015

Source : INSEE, SIRENE, Recensement de la population. Base : ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.

○ Nombre d'entreprises artisanales
■ Croissance comprise entre 11 et 16 %
■ Croissance comprise entre 17 et 22 %
■ Croissance comprise entre 23 et 28 %
■ Croissance comprise entre 29 et 34 %
■ Croissance supérieure à 35 %



UNE AUTRE FAÇON DE VOIR L'AVENIR

Une richesse de formations partout en France

Avec **250 métiers, déclinés en près de 500 spécialisations et plus de 600 formations** allant du CAP au titre d'ingénieurs en passant par des BTS et des DUT, c'est **une véritable université des métiers que propose l'Artisanat**. Fondée sur la transmission du savoir, la filière fait de l'apprentissage sa richesse en complément de l'enseignement théorique.

Chaque année, en France, près de 150 000 apprentis sont formés au sein des CFA (Centre de Formation d'Apprentis). La moitié des apprentis intègre cette filière de formation après le collège, majoritairement pour préparer un CAP, 20% des inscrits sont en poursuite d'étude après avoir obtenu un premier diplôme du secondaire (CAP, BEP, BAC...) et enfin 1 inscrit sur 3 est un décrocheur de l'enseignement classique qui se réoriente.

Phénomène unique, à l'issue de leur cycle de formation, plus de 80% d'entre eux trouveront un emploi et plus précisément, 53% intégreront l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage... un début de vie professionnelle quasi garanti.

Grâce au maillage des Chambres de métiers et aux 1 100 CFA présents dans l'ensemble des départements, les jeunes ont accès aux meilleures conditions pour choisir leur métier et suivre sa formation.

La reconversion : l'émergence des néo-artisans

L'émergence des néo-artisans, ces dernières années, est une véritable tendance. Un tiers des créateurs/repreneurs d'entreprises artisanales vient d'autres horizons professionnels et 24% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce phénomène, porté principalement par la génération Y, voit des diplômés de grandes écoles, reprendre leurs études à 30 ans, pour devenir boulanger, fromager ou encore fleuriste... des métiers qu'ils jugent nobles et qui les séduisent de plus en plus pour (re)démarrer une nouvelle vie professionnelle.

600

formations
aux métiers de
l'Artisanat

FAIRE DE SON MÉTIER UNE ENTREPRISE

Choisir l'Artisanat, c'est s'ouvrir les voies de l'entrepreneuriat.

Les artisans sont nombreux à créer leur entreprise dans les 3 ans*. Une autre façon de penser son métier, à une époque où les jeunes, plus particulièrement, sont moins enclins à suivre des carrières classiques et prônent l'autonomie et la liberté, l'Artisanat se pose comme une véritable alternative. **Les moins de 30 ans représentent un créateur d'entreprise artisanale sur 5.** En 2016 : 154 000 entreprises artisanales ont été créées. Et le nombre total, 1 326 000, était en hausse avec une progression de 8% par rapport à 2014.

* Source : ISM – Tableau économique de l'artisanat – 2016 : un entrepreneuriat en mutation



Je préfère

**Une campagne qui
affiche la préférence
des Français
pour l'Artisanat**

×

Une coiffeuse qui coupe les cheveux d'un petit garçon, un food truck qui fait le bonheur des passants, un maçon qui construit assidûment le mur d'une maison, un apprenti, attentif, qui apprend son futur métier, et bien d'autres, sont mis en scène dans **la nouvelle campagne du FNPCA.**



Populaire, sympathique et humaine, elle prône la proximité et la qualité des relations entre les artisans et la société française.

Le parti pris fort a été de faire cohabiter, dans chaque prise de parole, les artisans dans l'exercice de leur métier avec les Français militants de l'Artisanat qui l'affichent clairement au travers de panneaux sur lesquels sont inscrits « Je préfère ». La signature de campagne conclut sur cette préférence, de consommation mais également de formation : « Vous avez bien raison de préférer l'Artisanat ».

Déclinée en TV avec 6 films publicitaires (le coiffeur, le maçon, le ferronnier et le pâtissier), la campagne débute le 6 novembre et se poursuivra pour la première vague jusqu'au 22 novembre.

Un déploiement sur les réseaux sociaux et en Relations Presse complète le dispositif.



Les différentes situations de la campagne sont ponctuées par l'intervention d'un client, parfois d'un apprenti, de sa famille, voire même d'un artisan qui expriment leur préférence en brandissant une pancarte sur laquelle est inscrit « Je préfère », de la même façon que les gens ont désormais pris l'habitude de liker les posts qu'ils approuvent sur les réseaux sociaux. Un gimmick créatif, simple et moderne.



Pascal COUVRY,
Directeur de création M^{me} Bovary

La nouvelle campagne FNPCA a été déclinée par le Groupement d'Agence :

ANATOMIE

- Président : Eric Zajdermann
- Responsables agence :
Capucine Mistral, Chloé Bellon

MADAME BOVARY

- Fondateur/Directeur de création :
Pascal Couvry
- Responsable agence création :
Thibault van der Schooten
- Directrices artistiques : France Bizot,
Margot Hoffmann
- Concepteur rédacteur : Bernard Naville
- TV Producer : Timothé Rosenberg

EVOLVE

- Président : Yann Dacquay
- Responsables agence digitale :
Jean-Philippe Ferrier, Aurore Brière,
Guillaume Médina, Clélie Mesnil

LE BUREAU DE COM

- Présidente : Stéphanie Bossant
- Responsables agence relations presse :
Juliette Lemoine, Aurélie Martin,
Laurine Latrubesse

HENRY

- Producteur : Eva Yung
- Réalisatrice : Ada Bligaard Soby
- Photographe : Charles Mamarot
- Musique : *Egyptian Reggae*,
Jonathan Richman & the Modern Lovers

ECRANS & MEDIA

- Président : Patrick Gouyou Beauchamps
- Directrice de clientèle : Marie Barrielle

OCTOPUS

- Producteur son : Étienne de Nanteuil

Pour le FNPCA :

- Directeur : Antoine Monnin
- Responsable communication : Valérie Duchesne

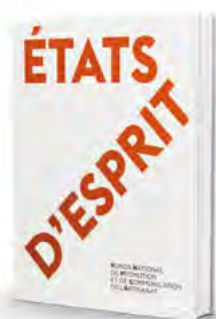
Nous invitons
les Français
à manifester leur
préférence pour
l'Artisanat

LE POINT DE VUE D'ANTOINE MONNIN, DIRECTEUR DU FNPCA



La création en 1999 de la marque « L'Artisanat première entreprise de France » a été un acte fondateur dans l'histoire de la promotion de l'Artisanat. Depuis 2010, fort de cette image, le FNPCA développe des prises de parole récurrentes pour lesquelles la valorisation des métiers de l'Artisanat et du savoir-faire des artisans est le Leit Motiv.

Nous avons réussi à faire changer les mentalités notamment sur les voies d'orientation que propose l'Artisanat aux jeunes Français mais il faut poursuivre l'effort. Une chose est sûre, aujourd'hui, l'Artisanat est reconnu comme un acteur économique incontournable et les Français le disent, ils préfèrent l'Artisanat tant en matière de consommation qu'en terme de formation et de voie d'orientation. Grâce à cette campagne nous pouvons l'affirmer à l'ensemble des Français : « Vous avez bien raison de préférer l'Artisanat ».



Retrouvez le livre
**ÉTATS
D'ESPRIT**
édité à l'occasion des
20 ans du FNPCA
sur fnpca.fr

LE FONDS NATIONAL DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION DE L'ARTISANAT : 20 ANS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE

À l'origine de la Création du Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA), il y a la volonté des représentants de l'Artisanat et plus particulièrement l'UPA (Union professionnelle artisanale – U2P aujourd'hui) et l'APCMA (Assemblée permanente des Chambres de métiers et d'Artisanat) de disposer d'un outil qui leur permette de faire valoir l'Artisanat au niveau

national, de combler son déficit d'image et de faire mieux connaître ses métiers et son poids dans la vie économique de notre pays. Depuis 1997, le FNPCA remplit cette mission dont l'enjeu est de réunir plus de 250 métiers répartis dans quatre grands secteurs (alimentation, bâtiment, services et fabrication) et de donner à l'Artisanat une image commune à toutes ces composantes.

**FONDS NATIONAL
DE PROMOTION
ET DE COMMUNICATION
DE L'ARTISANAT**

Mettre
sa créativité
au service
de chacun.



Vous avez bien raison de préférer L'



rtisanat
Première entreprise de France

Bâtir des maisons en apportant sa pierre à l'économie locale.



Vous avez bien raison de préférer L'  **rtisanat**
Première entreprise de France

Choisir des
produits locaux
et proposer
des spécialités
locales.



Vous avez bien raison de préférer L'



Artisanat
Première entreprise de France

Maîtriser le geste parfait
en se laissant guider
par la passion
et savoir la transmettre.

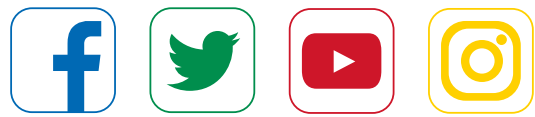


Vous avez bien raison de préférer l'



rtisanat

Première entreprise de France



#jeprefereartisanat

CONTACTS PRESSE :
LE BUREAU DE COM

Juliette Lemoine
01 85 09 27 14 – 06 63 45 59 26
jlemoine@lebureaudecom.fr

Laurine Latrubesse
01 85 09 28 20
llatrubesse@lebureaudecom.fr

